

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2018

---

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° II-CF92

présenté par

M. Haury, rapporteur pour avis au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

-----

### ARTICLE 75

**Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« nationale »

le mot :

« départementale ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.